

Édition de juin 2024, Volume 15, N°01

Bulletin de l'ACATCanada



Invitation à la Nuit des veilleurs

Au registre des journées thématiques de l'ONU, le 26 juin marque la Journée internationale de soutien aux victimes de la torture. À cette occasion, l'ACAT vous convie à vivre la Nuit des veilleurs, cette 19^e édition coïncide avec les 50 ans de l'ACAT, dont 40 ans de présence au Canada.

L'activité se présente comme une vigile en ligne, une réponse à l'invitation de Jésus de ne pas se lasser de veiller et de prier, en écho aussi à l'exhortation de l'épître aux Hébreux 13,3 :

« Souvenez-vous des prisonniers, comme si vous étiez aussi prisonniers; de ceux qui sont maltraités, comme étant aussi vous-mêmes dans un corps ».

Plusieurs membres de l'ACAT portent tout au long de l'année dans leur prière des personnes

victimes de torture, de mauvais traitements ou condamnées à la peine capitale. Cette discipline spirituelle se veut à la fois un prolongement de leur engagement militant et une réponse à l'interdiction formelle de la torture tel que stipulé à l'article 2 de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, entrée en vigueur un 26 juin, en 1987 :

« Aucune circonstance exceptionnelle, quelle qu'elle soit, qu'il s'agisse de l'état de guerre ou de menace de guerre, d'instabilité politique intérieure ou de tout autre état d'exception, ne peut être invoquée pour justifier la torture ».

Le livret de ressources spirituelles de l'ACAT de 2023 affirme quant à lui : « Dans la lutte contre la torture et les exécutions capitales, la prière pourrait apparaître comme superflue: pourquoi solliciter un Dieu qui reste muet face

à la souffrance ? Pourtant la prière est l'indispensable soubassement et prolongement de l'action. La prière des membres de l'ACAT soutient à distance les torturés et prend en compte les tortionnaires, victimes eux aussi de systèmes monstrueux qui les déshumanisent. La prière est une source spirituelle pour l'action de l'ACAT : prière individuelle qui jaillit des cœurs et prière collective qui rassemble les groupes au cours des réunions et des célébrations œcuméniques ».

Émaillée de moments d'écoute de la Parole, de méditations et d'intercessions, cette vigile de la Nuit des veilleurs se déroulera à l'éclairage intime d'une bougie que chacun.e est invité.e à allumer en signe d'espérance.

Vous êtes intéressé? Les personnes intéressées peuvent signifier leur désir de participer par courriel à acat@acatcanada.org ceci afin d'aider l'équipe à mieux se préparer. Ensuite, le **mercredi 26 juin, de 20 h à 21 h 30**, vous devrez cliquer sur le lien Zoom qui vous sera partagé . Pour faciliter les échanges, prière de laisser votre caméra Zoom allumée.

Pour en savoir plus, voir :

<https://nuitdesveilleurs.fr/fr/>

Bienvenue à toutes et à tous.

Par Richard Guay, secrétaire

Le génocide ignoré

Chaque matin, en me réveillant, j'hésite à ouvrir mon journal, car je sais que j'y lirais des histoires d'horreur. Chaque soir, j'hésite à allumer ma télévision pour regarder les nouvelles, car je sais que j'y verrai des histoires d'horreurs.

La guerre en Ukraine... Les massacres à Gaza... Les camps d'internement du Xinjiang en Chine, où sont internés des centaines de milliers de musulmans ouïghours et kazakhs....

La litanie des malheurs sur la planète se scande tous les jours.

Et pourtant, on ignore pratiquement l'un des génocides à répétition qui se déroule actuellement au Darfour, dans un coin perdu de l'Afrique.

Le Darfour est une région soudanaise, située à l'ouest du pays. Ses populations noires sont ignorées ou méprisées par le reste de la population soudanaise, qui, quoique noire, se dit « arabe ».

Au début des années 2000, des milices soudanaises s'attaquèrent aux populations du Darfour, dont un grand nombre est composé de tribus nomades ou semi-nomades, et en tuèrent plusieurs dizaines de milliers de membres. Ce génocide, le premier du 20^e siècle, fut dénoncé par les gouvernements du monde et le chef de l'État soudanais d'alors fut sanctionné par l'ONU¹.

Et le Darfour disparut des médias, jusqu'au mois de mars dernier². Soudain, on apprit que les milices des massacreurs des années 2000 avaient repris du poil de la bête et s'étaient enlistées dans l'armée soudanaise, notamment dans le Rapid Support Forces (Forces de soutien rapide). Et elles attaquaient de nouveau les populations du Darfour.

Des images satellites montrent que ces milices et leurs alliés militaires ont torché de nombreux villages et entourent la ville d'El Fascher³, la capitale du Nord-Darfour, où un demi-million de villageois se sont réfugiés, portant le nombre total de sa population à près de trois millions de personnes. Les exécuteurs vont de porte en

¹ Nations Unies, Résolution 1591 (2005) Adoptée par le Conseil de sécurité, à sa 5153^e séance, le 29 mars 2005

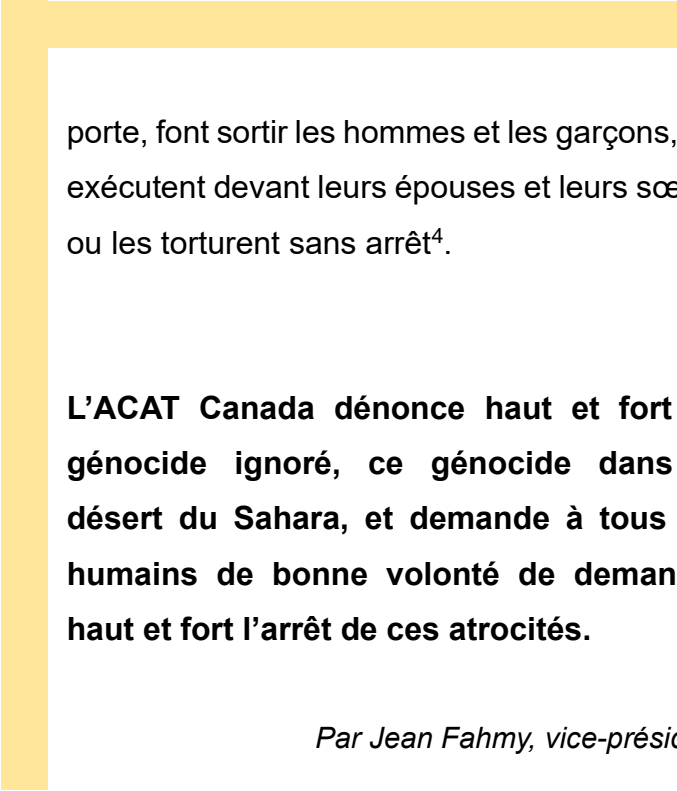
<https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n05/287/90/pdf/n0528790.pdf?token=5ueq0rfWMxb1VwfBrS&fe=true>

² The Globe and Mail, "Siege tightening in Darfur as fears of mass killings rise"

<https://www.theglobeandmail.com/world/article-siege-tightening-in-darfur-as-fears-of-mass-killings-rise/>

³ The New York Times, "Large Food Market Burned in Darfur Camp, Satellite Images Show"

<https://www.nytimes.com/2023/04/21/world/africa/sudan-darfur-fires.html>



porte, font sortir les hommes et les garçons, les exécutent devant leurs épouses et leurs sœurs ou les torturent sans arrêt⁴.

L'ACAT Canada dénonce haut et fort ce génocide ignoré, ce génocide dans le désert du Sahara, et demande à tous les humains de bonne volonté de demander haut et fort l'arrêt de ces atrocités.

Par Jean Fahmy, vice-président



⁴ Raoul Wallenberg Centre for Human Rights, *Breaches of the Genocide Convention in Darfur, Sudan: An independent inquiry*

<https://raoulwallenbergcentre.org/images/reports/International-Inquiry-Breaches-of-the-Genocide-Convention-temp1.pdf>

Sri Lanka. Une femme lutte pour protéger les défenseur.es des droits humains disparu.es

Plus de 100 000 disparitions forcées au Sri Lanka, dont 5 500 liées à la guerre 1972-2009. Parmi elles, le journaliste, caricaturiste et analyste politique Prageeth Eknaligoda est disparu le 24 janvier 2010. Quatorze ans plus tard, il est toujours porté disparu. Son épouse, Sandya Eknaligoda, mène un combat sans relâche pour que justice soit rendue à son mari et à toutes les victimes disparues durant la guerre, et après.

En effet, le gouvernement Rajapaksa que monsieur Eknaligoda critiquait à l'époque avec ses dessins a régné par la terreur jusqu'en 2022 en toute impunité. Les citoyens l'ont poussé à la démission pour mettre fin à ces années de noirceur. Malheureusement, le gouvernement actuel qui lui succéda est aussi pire et a mené le pays dans une crise économique et politique de grande ampleur. Les droits et libertés sont encore menacés. Par la loi « anti-terroriste », les arrestations et la détention arbitraire des défenseurs des droits humains est monnaie courante. Le droit international appelle « disparition forcée » l'enlèvement d'une personne par des agents

de l'État sans que celui-ci soit officiellement reconnu. Ce châtiment d'une très grande violence, le plus souvent dirigé contre l'opposition, expose la victime à la torture ou la mort.



© Photo Agnès Deschamps/ACAT-France

Sandya Eknaligoda lutte sans cesse pour dénoncer cet état de fait – mettant sa propre vie en péril. Elle porte les cheveux rasés pour appeler les forces divines à l'aide. Quand elle témoigne de son combat, elle mentionne que la disparition d'une personne affecte toute une famille et un cercle d'ami.es. Son fils alors âgé de 12 ans a sombré dans la dépression après la disparition de son père. Maintenant les deux fils de Sandya vivent en Belgique, mais elle refuse de partir de son pays, parce que son combat n'est pas terminé au Sri Lanka.

Prageeth Eknaligoda est lauréat du Prix des droits humains Engel-du Tertre en 2023. Le prix a été symboliquement remis à sa femme

en décembre dernier par l'ACAT France. Encouragée par cet honneur, Sandya continue inlassablement son chemin vers la justice et la vérité au Sri Lanka.

Par Nancy Labonté, membre

Sources

« Enlevé il y a 13 ans, le journaliste Prageeth Eknaligoda reçoit le Prix Engel-du Tertre 2023 », site de l'ACAT France. <https://www.acatfrance.fr/communiquede-presse/enleve-il-y-a-13-ans-le-journaliste-prageeth-eknaligoda-recoit-le-prix-engel-du-tertre-2023>

« Femme et défenseure des droits : Sandya Eknaligoda, portrait d'une combattante », site de l'ACAT France. <https://www.acatfrance.fr/Article/femme-et-defenseure-des-droits-sandya-eknaligoda-portrait-dune-combattante>

« Liberté de la presse. Au Sri Lanka, un prix pour une longue disparition forcée », site de Libération. https://www.liberation.fr/international/asiapacifique/au-sri-lanka-un-prix-pour-une-longue-disparition-forcee-20231207_RSWEA6G5N5GXHEZFYDTZJUKBUU/

Lecture conseillée

Je suis tombé dernièrement sur un texte intitulé « **Les droits de l'homme, une bonne nouvelle** », de Guy Aurenche, ex-président de la FIACAT, texte tiré de *l'ouvrage Les grandes inventions du christianisme*, sous la direction de René Rémond, de l'Académie française, aux Éditions Fayard.

Cet essai a nourri mon militantisme pour les droits de la personne en y apportant un fondement théologique et spirituel que je devinais, mais que je n'ai jamais pu aussi bien articuler que depuis cette lecture.

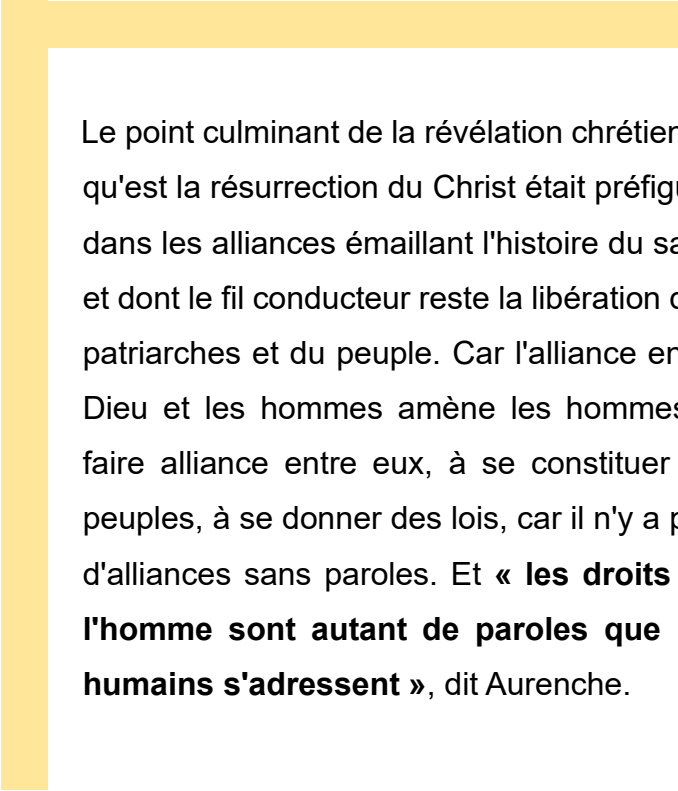
Comme tout citoyen, un chrétien peut militer en cherchant à faire respecter les textes relatifs au droit international des droits de la personne, en particulier, en ce qui concerne la mission de l'ACAT, la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Mais il y a plus!

C'est parce que créée à l'image de Dieu que toute personne doit être respectée dans ses droits. Dans le cas d'abus, c'est Dieu lui-même qui, dans sa compassion, « souffre dans ses entrailles des infidélités de l'homme », comme dit notre auteur. Cette communion à la compassion de Dieu constitue la base du militantisme chrétien. Plus loin, le texte ajoute que c'est la « passion de Dieu pour l'homme et sa dignité » qui se manifeste dans son incarnation en Jésus. Cette incarnation pour notre libération l'a fait souffrir jusqu'au sacrifice ultime. Le disciple n'étant pas plus grand que son maître, il peut être appelé lui aussi à souffrir de son engagement. On l'a vu récemment avec Alexandre Navalny qui affirmait peu avant d'être éliminé :

« Le fait est que je suis chrétien, ce qui fait de moi le sujet de moqueries constantes au sein de notre Fondation anticorruption, car la plupart de nos membres sont athées, et j'ai moi-même été un athée militant... Mais maintenant, je suis croyant et cela m'aide beaucoup dans mes activités, car tout devient beaucoup plus facile »⁵.

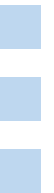
⁵ <https://www.christianitytoday.com/ct/2024/february-web-only/alexei-navalny-mort-poutine-courage-moral-fr.html>



Le point culminant de la révélation chrétienne qu'est la résurrection du Christ était préfiguré dans les alliances émaillant l'histoire du salut et dont le fil conducteur reste la libération des patriarches et du peuple. Car l'alliance entre Dieu et les hommes amène les hommes à faire alliance entre eux, à se constituer en peuples, à se donner des lois, car il n'y a pas d'alliances sans paroles. Et « **les droits de l'homme sont autant de paroles que les humains s'adressent** », dit Aurenche.

Comme chacun sait, l'histoire des Églises est maculée d'entorses aux droits de la personne. Et la situation actuelle n'est pas idéale. C'est pourquoi notre auteur conclut en exhortant les différentes Églises à se laisser interpellées par les droits humains.

Par Richard Guay, secrétaire



Bulletin de l'ACAT Canada

Juin 2024, Volume 15, n°01

ACAT Canada

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture
2715 Côte Ste-Catherine, Montréal, Québec, H3T 1B6

La reproduction en tout ou en partie du contenu de ce Bulletin est autorisée à condition d'en citer la source.

Les articles signés et reproduits dans ce Bulletin représentent l'opinion de leur auteur ou de leur autrice, et non celle de l'ACAT Canada.

Téléphone : (514) 890-6169

Courriel : acat@acatcanada.org

Restez informés : acatcanada.ca

www.facebook.com/acatcanada

Fédération internationale : www.fiacat.org

Dons mensuels en ligne

Nous recevons de plus en plus de dons mensuels en ligne.

Si cette option vous intéresse, il suffit de remplir le formulaire sur la page des [dons et adhésions](#). Marquez l'option « don mensuel ».

Nous vous remercions de votre générosité !

En tant qu'organisme oecuménique engagé dans la lutte contre la torture, ACAT Canada est membre de la Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT) ayant, entre autres, un statut consultatif auprès des Nations unies : www.fiacat.org